

Communiqué de presse

Paris, Le 16 septembre 2014

Les CCI demandent au Gouvernement d'être cohérent dans sa politique de soutien à l'apprentissage

Les CCI de France approuvent les propos tenus par le Premier Ministre lors de sa déclaration de politique générale. « Oui, il est urgent de relancer les politiques en faveur de l'apprentissage et de l'insertion des jeunes ». La chute de 8% en 2013, de plus de 14% en 2014 des entrées en apprentissage atteste tout autant de la crise économique qui frappe les entreprises que d'une politique de stop and go du Gouvernement.

Les CCI qui forment dans les CFA, près de 100 000 jeunes sont les premières à le constater : il s'agit d'une voie d'excellence pour intégrer l'entreprise et apprendre un métier, la voie d'une vraie insertion, bien plus efficace que des contrats aidés. Les CCI sont prêtes à faire encore plus.

Mais elles soulignent l'incohérence qui consisterait pour le Gouvernement à couper les moyens que les CCI, deuxième formateur de France, consacrent à l'apprentissage.

Pour André Marcon, Président de CCI France « Réduire en 3 ans plus d'un tiers des ressources des CCI, c'est condamner 30 000 places en apprentissage. C'est pourquoi Monsieur le Premier Ministre si vous croyez, comme vous l'affirmez, que les entreprises sont les premières à créer de l'emploi, ne condamnez pas ceux qui peuvent les aider à le faire ».

Contact presse : Françoise Fraysse T.01.40.69.37.16 – 06.79.94.59.90. f.fraysse@ccifrance.fr

CCI France est l'établissement national fédérateur et animateur des Chambres de Commerce et d'Industrie françaises. Porte-parole des 154 chambres locales, régionales, et des DOM-COM, CCI France représente et défend les intérêts des 2 500 000 entreprises ressortissantes auprès des pouvoirs publics français et européen. Elle joue son rôle de corps intermédiaire à vocation économique pour promouvoir le développement des entreprises et des territoires. **www.cci.fr**

 [@CCIFrance](https://twitter.com/CCIFrance)

46-48 avenue de la Grande Armée – CS 50071 - 75858 Paris Cedex 17 - T. 01 40 69 37 00 www.cci.fr